

Espèce d'intérêt communautaire code européen A236	Nom français : Pic noir
<i>Nom latin : Dryocopus martius, Linnaeus 1758</i>	



DISTRIBUTION GEOGRAPHIQUE :

- **Massif vosgien** : les données sont vagues et incomplètes, toutefois il semblerait que l'espèce se porte bien.
- **National** : plus de 5000 couples estimés à la fin des années 2000 en France.
- **Europe communautaire** : présent de l'Espagne à la Russie, en passant par l'Europe de l'Est et la Suède, la Norvège et le Danemark, le Pic noir s'étend sur toute l'Europe (à l'exception peut-être du Royaume-Uni, du Portugal, et de l'essentiel de l'Italie et de l'Espagne). Cependant leur nombre reste flou (source : developpement-durable.gouv.fr)

INTERET PATRIMONIAL :

Espèce liée aux forêts riches en bois de gros diamètres, âgées, et riches en clairières.

STATUT(S) DE PROTECTION

Espèce protégée au niveau national.

DESCRIPTION DE L'ESPECE :

Reconnaissance : le Pic noir est facilement reconnaissable de par son plumage entièrement noir, à l'exception du sommet de la tête, coloré en rouge du front jusqu'à la nuque, chez les mâles, et de l'arrière de la tête, toujours en rouge également, chez les femelles. Son bec est long, solide et clair, plus foncé à son extrémité. C'est le plus grand des pics européens, il peut parfois atteindre 55 cm de haut. Son envergure s'étend entre 64 et 68 cm. Son vol est rectiligne, contrairement à celui des autres Pics qui est ondulé et fortement caractéristique de l'espèce.

Alimentation : le Pic noir est à la fois végétarien, puisqu'il se nourrit essentiellement de baies et autres graines passé l'été, et insectivore, car son alimentation est composée en grande partie de fourmis ou de larves qu'il trouve dans l'écorce

des arbres qu'il picore. Il peut également réguler la population de certains insectes nuisibles, comme les scolytes (source : ecotree).

Reproduction : la parade nuptiale des Pics noirs commence en janvier. Après, le mâle choisit un arbre et il y creuse le nid, à une hauteur variant de 4 à 15 mètres, à l'abri des prédateurs. Il en construit la plupart du temps plusieurs, au cas où le nid ne plaît pas à sa femelle, ou encore si un autre oiseau vient s'établir dans le nid creusé ; il est ainsi toujours certain qu'un nid est habitable. La femelle pond entre 3 et 5 œufs, entre avril et juin. La période d'incubation dure entre 12 ou 14 jours.

Comportement : il s'agit d'un oiseau diurne. Les adultes sont globalement sédentaires. La durée de vie d'un Pic noir est estimée à 14 ans maximum, et une dizaine d'années en moyenne. Il peut défendre un territoire allant jusqu'à 600 ha, parfois plus selon la répartition des denrées alimentaires qu'il consomme. Les Pics noirs sont monogames, et il arrive qu'un couple garde le même nid pendant plusieurs années (même si cela reste assez rare). S'il se sent menacé, il creusera une nouvelle loge. Les loges sont très spécifiques et facilement reconnaissables : de forme ovale et creusées la plupart du temps dans des feuillus, elles mesurent environ 9 cm de large et entre 11 et 14 cm de haut.

DESCRIPTION DE SON MILIEU DE VIE :

Le Pic noir vit dans tout type de forêt, tant qu'elle dispose d'arbres espacés et très grands ; conformément à son mode de nidification, il a besoin d'arbres âgés disposants d'un diamètre suffisant à son établissement, et de clairières, où vivent souvent les insectes dont il se nourrit. Il s'établit le plus souvent en montagne et creuse ses nids surtout dans des feuillus. Les résineux lui fournissent des insectes dont il se nourrit.

LOCALISATION SUR LES SITES NATURA 2000 des Hautes Vosges :

COMMUNES	LIEU-DIT	SURFACE (en hectare)
Pas connu mais vraisemblablement bien présent sur tous les sites natura 2000	/	/

ETAT DE LA POPULATION SUR LES SITES natura 2000 des Hautes Vosges :

- **localisation** : sur tout le site
- **nombre d'individus, densité de la population** : non déterminé.
- **échanges de la population du site avec les populations voisines** : non connus
- **viabilité de la population du site Hautes-Vosges** : non connue

MENACES AVEREES ET POTENTIELLES (en général et sur le site en particuliers) :

La principale menace est la coupe des arbres à cavité, et bien sûr le prélèvement en nombre trop important d'arbres favorables à cette espèce (feuillus de gros diamètres).

La principale mesure de gestion à prendre est de maintenir une forêt riche avec des vieux arbres (avec cavités) et des clairières, car ces dernières abritent souvent des colonies de fourmis ou d'autres insectes.

GESTION CONSERVATOIRE :

• ENJEUX DE LA GESTION :

Favoriser le maintien ou la restauration de biotopes favorables à l'espèce sur des espaces suffisants, c'est-à-dire favoriser le vieillissement des forêts avec conservation d'arbres morts, et à cavités.

• PROPOSITIONS DE GESTION CONSERVATOIRE :

- lors des martelages puis lors des passages en coupe : conserver autant que possible les arbres à cavité, et les identifier par des marquages spécifiques pour éviter leur abattage (triangles à dessiner sur les arbres = arbres « bio » à conserver, ou plaquette « arbres à biodiversité ou etc).
- mise en place d'îlots de sénescence.
- maintenir les petites clairières et trouées forestières où se développent les insectes consommés par le Pic noir.

- PROPOSITIONS DE METHODES DE SUIVI DE L'ESPECE SUR LE SITE : à étudier
- ETUDES SUPPLEMENTAIRES :
 - établir un état initial des habitats et des populations présentes

BIBLIOGRAPHIE :

Oiseau.net : <https://www.oiseaux.net/oiseaux/pic.noir.html>

Wikipédia : https://fr.wikipedia.org/wiki/Pic_noir

INPN : <https://inpn.mnhn.fr/docs/cahab/fiches/Pic-noir.pdf>

ecotree : <https://ecotree.green/blog/oiseaux-de-nos-forets-le-pic-noir>

Site du gouvernement pour le développement durable : http://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/PNRVN_Pics_cle7f6f2d.pdf